

Communiqué

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Le 22 octobre 2025

TRANSITION À LA DIRECTION GÉNÉRALE D'ÉLECTIONS MANITOBA

Élections Manitoba a annoncé aujourd'hui que M^{me} Shipra Verma, directrice générale des élections du Manitoba, quittera ses fonctions le 10 novembre 2025, après 21 ans au service de l'organisme.

« Diriger pendant 15 ans cet organisme apprécié a été l'un des plus grands honneurs de ma vie professionnelle, a déclaré M^{me} Verma. Au cours de ces années, j'ai eu le privilège de travailler avec des législateurs dévoués, le personnel de l'Assemblée et une équipe exceptionnelle engagée dans la défense des valeurs de la démocratie. Je suis extrêmement fière des progrès que nous avons accomplis ensemble pour moderniser le processus électoral au Manitoba afin de répondre aux besoins changeants de notre société, tout en préservant l'intégrité du processus électoral. »

M^{me} Verma avait été nommée directrice générale des élections en 2013, après avoir exercé ces fonctions par intérim à partir de 2010. Elle a dirigé Elections Manitoba au cours d'une phase de transformation complète, en adoptant une approche innovante pour moderniser le processus électoral en mettant l'accent sur le service et l'accessibilité.

En vertu de la Loi électorale, le Comité permanent des affaires législatives commencera à examiner les candidatures à la direction générale des élections et fera une recommandation à l'Assemblée législative. Celle-ci désignera alors la nouvelle ou le nouveau titulaire.

M^{me} Verma s'est engagée à assurer une transition harmonieuse au sein d'Élections Manitoba. Elle travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de direction de l'organisme afin de favoriser la continuité et la stabilité. M^{me} Tracy Nylen, directrice générale adjointe des élections, assurera l'intérim pendant cette période. M^{me} Nylen était auparavant directrice des finances électorales et possède 19 ans d'expérience dans le domaine du financement et de l'administration des élections.

Élections Manitoba remercie M^{me} Verma pour ses nombreuses années de leadership dévoué et pour son engagement à l'égard des valeurs démocratiques de participation et d'intégrité électorale. Dans le cadre de son mandat, elle a renforcé les processus électoraux et a servi les électeurs du Manitoba avec rigueur et professionnalisme.

- 30 -

Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba qui est responsable de l'administration des élections provinciales générales et partielles.

Les représentants des médias peuvent adresser leurs demandes à :

Mike Ambrose, directeur des communications et des renseignements au public

Téléphone : 204 945-7379 | Sans frais : 1 866 628-6837

Courriel : mambrose@elections.mb.ca